

APOSTOL

Juin 2020 – n° 142



Bulletin de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Rouergue et Languedoc-Roussillon



Le mot de notre fondateur

Or, nous constatons que depuis le Concile Vatican II, on veut détruire toutes les notions fondamentales qui sont à la base du sacerdoce. Encore ces temps-ci, pendant tout le mois d'octobre, les conséquences du Concile se manifestent. Ces discussions qui ont lieu tous les jours à propos des laïcs, n'est-ce pas, manifestent clairement le désir des laïcs de prendre la place des prêtres. Les prêtres deviennent des laïcs, les laïcs deviennent des prêtres ; les hommes deviennent des femmes, les femmes deviennent des hommes ; les enfants maintenant vont bientôt commander leurs parents... Inimaginable ! C'est un bouleversement de toutes les notions fondamentales : notion de l'Eglise, notion du sacerdoce, notion de la Sainte Messe... Toutes ces définitions sont changées. Alors ce bouleversement détruit le clergé. Et si on détruit le clergé, c'est fini de l'Eglise. Les âmes ne se sauvent plus, et la grâce ne passe plus. C'est cela qui est grave.

Mgr Lefebvre

Querida Amazonia

Quand l'inculturation rend vaine la croix du Christ

Le 12 février dernier le pape François publiait l'exhortation apostolique *Querida Amazonia* - L'Amazonie bien-aimée -, dans le prolongement du synode sur l'Amazonie, qui s'est déroulé à Rome du 6 au 27 octobre 2019. Contrairement à ce qu'une approche superficielle pourrait laisser entendre, ce texte a une portée synthétique et universelle, qui en fait un document majeur du pontificat de François. Lisons ce qu'en dit le pape lui-même dans l'introduction de ce document : « Je désire seulement fournir un bref cadre de réflexions qui incarne, dans la réalité amazonienne, une synthèse de certaines grandes préoccupations que j'ai exprimées dans mes documents antérieurs » (§ 2) ; « l'attention de l'Eglise aux problématiques de ce lieu nous oblige à reprendre brièvement certains thèmes que nous ne devrions pas oublier et qui peuvent inspirer d'autres régions du monde face à leurs propres défis » (§ 5). Il n'est donc pas sans intérêt de s'y arrêter. Si ce bulletin se penche sur certaines thématiques mises régulièrement en avant lors de ce pontificat et touchant à des aspects visibles de l'Eglise, il importe d'abord de se focaliser sur une notion-clef, qui sous-tend ces diverses applications concrètes.

Telle est l'idée d'« inculturation », qui sert à penser la relation entre la foi et la culture, dans laquelle elle est annoncée et vécue. Si le mot est récent, la réalité et la problématique qu'il exprime, sont aussi anciennes que la foi. Celui qui reçoit la foi peut-il conserver toute sa culture ? Que doit-il abandonner ? Comment peut-elle être transformée ? Dans quelle mesure doit-il recevoir, avec la foi des évangélistes, la culture des évangélisés, s'il est vrai que la foi ne peut être transmise et vécue qu'à travers une culture ? Ces questions ne sont pas si simples et l'histoire de l'Eglise a montré qu'elles n'avaient pas toujours été résolues de la même manière. Mais une chose est sûre : la vision de l'inculturation, que propose le pape François, pose problème. D'une part elle minimise, relativise, voire altère la foi, qui doit être proposée aux hommes. D'autre part elle exalte, absolutise, voire sacralise la culture des hommes à évangéliser.

Du côté de la foi à annoncer, le pape commence par rappeler à juste titre l'envoi en mission de Jésus : « Allez dans le monde entier et proclamez l'Évangile » et redit avec saint Paul : « Malheur à moi, si je n'évangélise pas ». Mais quant au contenu de cette évangélisation, le pape écrit : « il serait triste qu'ils (les Amazoniens) reçoivent de nous un code de doctrines ou une obligation morale, et non pas la grande annonce salvifique, qui vise le cœur et donne sens à tout le reste » (§ 63). Que devons-nous donc annoncer ? Le « kérygme », c'est-à-dire le cœur du message chrétien : « l'annonce d'un Dieu, qui aime infiniment chaque être humain, qui a manifesté pleinement cet amour dans le Christ crucifié pour nous et ressuscité dans nos vies (§ 64). Mais est-ce vraiment tout ? Il faut avouer que les contours de la foi sont assez flous pour le pape : entre le kérygme à annoncer et le code de doctrines à ne pas donner, il y aurait des marges à préciser... Sans doute, il faut parler encore de Jésus, « Dieu et homme, libérateur et rédempteur » et de Marie, sa mère ; de l'Eucharistie et des sacrements ; mais c'est toujours pour montrer en quoi cela n'est pas en contradiction avec la culture de l'Amazonie. Au contraire, là où l'opposition est manifeste : le silence de la prédication s'impose ! La foi à annoncer n'est donc pas la foi catholique intégrale.

Du côté de la culture, deux mouvements sont à noter pour le pape : l'influence de la foi sur la culture et réciproquement, celle de la culture sur la foi.

« D'une part, une dynamique de fécondation, qui permet d'exprimer l'Évangile en un lieu, puisque quand une communauté accueille l'annonce du salut, l'Esprit Saint féconde sa culture avec la force transformatrice de l'Évangile » (§ 68). La foi purifie la culture, dans laquelle elle est annoncée ; elle la transforme, elle l'enrichit et l'élève. C'est une affirmation traditionnelle, dont notre culture chrétienne en France est un bel exemple.

D'autre part, « l'Église elle-même vit un chemin de réception qui l'enrichit de ce que l'Esprit a déjà semé mystérieusement dans cette culture. De cette manière, l'Esprit Saint embellit l'Église, en lui indiquant de nouveaux aspects de la Révélation et en lui donnant un nouveau visage » (§ 68). Dans cette optique, la culture (amazonienne par exemple, mais cela est vrai pour les autres cultures) serait le lieu d'une révélation divine ! Et logiquement, l'Église aurait donc à s'enrichir de ces nouveaux aspects de la Révélation, qui lui seraient encore inconnus. Le pape va jusqu'à dire que l'Église « reconfigure toujours sa propre identité par l'écoute et le dialogue avec les personnes, les réalités et les histoires de leur terre » (§ 66). C'est une affirmation ambiguë, qui s'avère être totalement fautive, quand on voit les actes qu'elle inspire, telles les prosternations devant les statuettes de la Pachamama, qui sont implicitement justifiées : « Il est possible de recueillir d'une certaine manière un symbole autochtone sans le qualifier nécessairement d'idolâtrie. Un mythe chargé de sens spirituel peut être utilisé et pas toujours être considéré comme une erreur païenne » (§ 79).

De cette vision - selon François - de l'inculturation, il en résulte une foi qui perd de sa transcendance, de sa force, de son autorité ; en un mot, une foi, qui se vide de sa substance. De manière symptomatique, remarquons qu'on ne lit jamais le mot « pécheur », mais une fois celui de « pêcheur », associé à celui de chasseur... Quant aux trois occurrences du « péché » (dont deux en note de bas de page), aucune d'elles ne concerne l'état concret de l'humanité pécheresse. Le substantif « croix » est tout simplement absent du texte et l'adjectif « crucifié » n'apparaît qu'une seule fois.

Avec peine il faut le dire, « cette prédication abolit le scandale de la Croix » (Gal 5, 11).

Abbé Louis-Marie BERTHE

CARNET PAROISSIAL

Ont reçu le sacrement de baptême

en l'église Notre-Dame-de-Grâces à Narbonne

Charlotte Maynié, le 17 mars 2020

en la chapelle du Sacré-Cœur à Cabanous

Alban Mutschler, le 21 mai 2020

A reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique

en l'église du Christ-Roi à Perpignan

Madame Odile Ortuno, le 08 avril 2020



Place aux Femmes !



« Messieurs les prélats, on ne vous demande rien d'autre que de faire un peu de place aux femmes sur le devant de la scène... » Ces propos sont ceux d'Isabelle de Gaulmyn, rédactrice en chef du journal *La Croix* et digne représentante de l'aile progressiste dans l'Eglise (Article du 28 janvier 2015, publié sur son blog : <https://religion-gaulmyn.blogs.la-croix.com>).

Cette idée de vouloir changer la place de la femme dans l'Eglise catholique n'est pas neuve. Cela fait plusieurs décennies, surtout depuis le Concile Vatican II, qu'on envisage et qu'on réalise beaucoup d'initiatives dans ce domaine. Où en est-on ?

Le pape François avance naturellement à grands pas dans cette direction. Depuis son élection, il n'a cessé d'encourager régulièrement une plus grande présence des femmes dans la société et dans l'Eglise. Quelques exemples : le 2 mars 2018, le site officiel *Vatican news* rapportait que le pape déplorait le faible nombre de femmes dans la vie de l'Eglise et appelait à « une présence féminine plus capillaire et incisive dans les communautés ». Le 8 mars 2019, il déclarait au Comité juif américain : « si nous rêvons d'un avenir de paix, il faut donner de la place à la femme ». Le 1^{er} janvier 2020, au cours de son message pour la journée mondiale de la paix, il déclarait que les femmes « doivent être pleinement associées aux processus de décision. » Et l'on pourrait multiplier les citations. Comment cela s'est-il traduit dans la pratique ?

En premier lieu par la nomination de femmes à des postes qui jusque-là étaient toujours occupés par des hommes, voire des évêques. Par exemple en janvier 2020 Mme Francesca Di Giovanni devient sous-secrétaire pour les Relations multilatérales avec les États : un poste nouveau et important au sein de la Secrétairerie d'Etat (le dicastère le plus important de la Curie romaine), qui aurait été normalement occupé par un prêtre ou un évêque. Tout porte à croire qu'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin et peut-être verra-t-on demain des femmes « préfètes » de dicastère à la place des cardinaux.

Cette volonté de rendre la femme plus visible s'est aussi traduite par le lancement d'idées nouvelles. Nous en retenons deux : d'abord la possibilité de placer des femmes dans le lavement des pieds le Jeudi Saint au lieu des 12 hommes représentant les 12 apôtres. Le 21 janvier 2016, à la demande du pape, un décret (signé par le C^{al} Sarah) autorisait cette possibilité. Le pape François avait déjà montré l'exemple dès avril 2015 en lavant les pieds de plusieurs

femmes le Jeudi Saint.

Ensuite l'idée du diaconat pour les femmes : en août 2016 le pape François instaure une commission pour étudier le rôle des femmes dans les débuts de l'Eglise, avec en ligne de mire la possibilité des femmes diaques. Le 8 juin 2018 paraissait le document préparatoire au Synode pour l'Amazonie, appelant à « *discerner le type de ministère officiel qui peut être conféré aux femmes, en tenant compte du rôle central joué aujourd'hui par les femmes dans l'Eglise amazonienne* ». Le 26 octobre 2019, le document final du Synode était rendu public appelant de ses vœux une possibilité pour les femmes de « *recevoir les ministères du lecteur et de l'acolyte, entre autres* ». Ce document reconnaissait comme nécessaire la création d'un « *ministère établi des femmes comme leaders communautaires* » et soulignait que le diaconat permanent avait été beaucoup sollicité par les consultations en Amazonie... On pouvait donc s'attendre à ce que le pape, dans son exhortation post-synodale intitulée *Querida Amazonia* (« chère Amazonie »), ouvre ces portes déjà déverrouillées. On sait aujourd'hui qu'il ne les ouvrit pas, mais qu'il se garda bien de refermer les verrous : « *Dans une Eglise synodale, les femmes qui jouent un rôle central dans les communautés amazoniennes devraient pouvoir accéder à des fonctions, y compris des services ecclésiaux, qui ne requièrent pas l'Ordre sacré et qui permettent de mieux exprimer leur place* » (n°103). Pas de diaconat féminin donc (pour l'instant du moins), mais une place sans cesse croissante faite aux femmes.

Il eût été tellement plus simple de s'en tenir à la Tradition de l'Eglise. La femme n'a pas à avoir de rôle d'autorité dans les communautés chrétiennes. Saint Paul le rappelait fermement déjà aux « progressistes » de son temps : « *Que les femmes se taisent dans les assemblées* » (1 Co 14, 34). Il est également évident qu'elle n'a pas à avoir de rôle dans la liturgie : les « servantes » de messe sont une innovation postconciliaire, de même que les femmes-lecteurs et demain peut-être les femmes-diaques. Le sacrement de l'ordre et les fonctions qui s'y rattachent ne peuvent être donnés qu'à un homme, qui représente le Christ. Alors, le rôle traditionnel de la femme ? Non point un rôle de confinement machiste, comme voudrait nous le faire croire la dialectique révolutionnaire, mais un rôle de prière, de conseil et de douce influence : en un mot un rôle authentiquement féminin, certes discret mais non moins efficace et profond, à l'image du rôle de la Très sainte Vierge. Tel est le plan de Dieu, et vouloir le changer n'apportera aucun progrès à l'Eglise.

Abbé Guillaume SCARCELLA





Prêtres mariés, mariés prêtres : remise en question délétaire et pourtant surannée

Au synode sur l'Amazonie la question du sacerdoce pour les « hommes mariés ayant fait leurs preuves » fut mise à l'ordre du jour. Diverses réponses ont été données par notre Fraternité que l'on peut trouver sur nos différents sites ou dans nos revues de presses doctrinales. Les lignes qui suivent en sont tirées pour une bonne partie.

Le sujet du sacerdoce pour les hommes mariés ou du mariage pour les prêtres ne date pas d'hier. Les ennemis de l'Eglise n'ont cessé d'une manière ou d'une autre de suggérer, proposer, affirmer, revendiquer pour les concernés l'acceptation de l'Eglise en cette matière. A l'opposé, depuis les fondements de l'Eglise par le Christ jusqu'au concile Vatican II, les papes ont défendu avec fermeté le célibat du clergé en vue de protéger et de leur faire garder la continence perpétuelle. Les papes se sont appuyés sur la Sainte Ecriture (St Matth. XIX, 12, etc.) et sur la Tradition véhiculée de vive-voix par les Apôtres. Sans doute, l'Histoire rapporte qu'au début de l'Eglise, certains hommes étaient mariés avant de recevoir le sacerdoce et qu'en Orient les prêtres peuvent être mariés. A cela l'Histoire, toujours, rapporte aussi que les papes ou les évêques ont pris très vite des dispositions en faveur du célibat sacerdotal et de la continence perpétuelle. C'est donc une proposition très ennuyeuse trouvée dans les textes du concile Vatican II que le rétablissement des diacres permanents qui puissent être déjà mariés... La fissure est faite... Fissure transformée en brèche par le pape Paul VI, qui ratifie la proposition en 1967. Pourquoi s'arrêter, maintenant que la tête de l'Eglise a cédé ? Le pape Jean-Paul II permet l'ordination d'un pasteur protestant marié converti. Dans le même esprit, le pape Benoît XVI autorise l'ordination des pasteurs mariés issus de l'anglicanisme sur permission individuelle. La gravité de la situation n'a fait qu'empirer depuis la révolution dans l'Eglise de 1962. Il n'est pas étonnant alors de trouver cette proposition dans le synode sur l'Amazonie. Quelques mois plus tard, dans son exhortation *Querida Amazonia*, le pape donne une réponse bien ambiguë...

Pour enraciner et cultiver l'amour de la vérité sur ce sujet, il faut revenir au pourquoi de la continence perpétuelle des prêtres de laquelle découle le célibat ecclésiastique.

Cette continence est voulue par Dieu. Jésus-Christ l'a pratiquée et l'a enseignée à ses disciples. Saint Paul prolonge l'enseignement du Verbe incarné et les papes à sa suite. Le chef de l'Eglise montre l'exemple de ce qu'il faut faire,

premièrement. Il montre une amitié spéciale envers saint Jean qui était célibataire. Pourquoi ? Parce que le cœur du célibataire n'est pas partagé entre Dieu et une épouse. Ainsi le prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes, peut se donner sans réserve à la mission qui lui est confiée. Il peut sans tiraillement de cœur, offrir l'hostie sans tâche au Créateur et Juge en réparation des péchés commis par les hommes. Il s'offre ainsi sans dilemme intérieur avec la divine victime en hostie d'odeur toujours plus agréable. A la Messe, acte suprême de religion, le prêtre au cœur libre, peut s'établir en vérité comme pont entre le Ciel et la terre, entre Dieu et l'homme. Pour que cela puisse se faire au mieux, le cœur du prêtre doit être pur de toutes attaches humaines même légitimes car la grandeur de la tâche l'exige.

Cette compréhension du Saint-Sacrifice et du sacerdoce se développe et se fortifie dans la prière. Cette élévation de l'âme vers Dieu sera d'autant plus facile que l'âme ne sera pas entravée par le poids d'une affection terrestre. Libre dans ses affections, elle s'envolera avec vigueur vers son unique amour : Jésus-Christ Dieu.

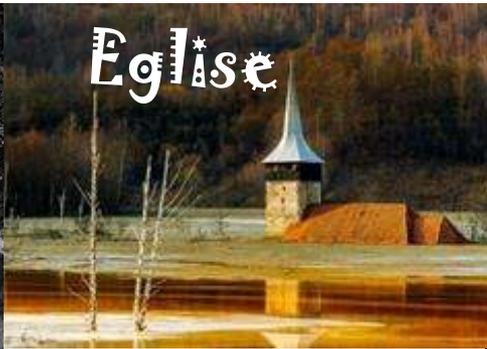
Cette continence tire aussi sa raison d'être dans l'apostolat du prêtre. Le contact avec les âmes – au confessionnal, sur le parvis, dans les familles – nécessite cette liberté de cœur. Il faut qu'il soit tout à tous dans une dynamique de charité qui dépasse les amitiés particulières, les affections sensibles. L'attachement à une épouse et à la progéniture qui en viendrait devient un obstacle à l'universalité du don de soi sacerdotal.

Enfin, et c'est là sans doute le cœur du sujet, le Christ est l'époux de la Sainte Eglise. L'union uniquement spirituelle qui découle de cet état donne la vie surnaturelle aux âmes par la grâce. Or le prêtre s'identifie au Christ au moment où Celui-ci réalise cette union avec l'Eglise à la Messe pendant la consécration. Il faut alors pour que cette identification soit la plus parfaite possible que le prêtre soit comme le Christ quant à son état de vie.

Vouloir le mariage des prêtres ou l'ordination des hommes mariés conduit à l'affadissement de la catholicité et par suite à la chute du règne du Christ-Roi. Les ennemis de l'Eglise ne le savent que trop bien. N'est-ce pas là une étape du programme des Loges maçonniques ? Programme d'un gouvernement mondial où la religion devient moyen au service des chefs du monde ?

Abbé Matthieu de BEAUNAY





Théologie et écologie riment ensemble, et pour cause ce sont toutes les deux des sciences. Elles ont pour autant des objets bien différents. La première est l'étude de Dieu et tout ce qui s'y rapporte, donc aussi de la destinée de l'homme ; elle est surnaturelle et appartient à l'Eglise. La seconde fait partie des sciences naturelles et s'intéresse aux milieux de vie des êtres vivants, pour les préserver.

Depuis quelques années ce terme a pris une connotation de lutte, de combat, pour ceci ou cela, contre tout. Est-ce le réchauffement climatique qui en est la cause ? Là n'est pas la question. Nous constatons que la mentalité consumériste du monde moderne pousse à une surproduction exploitant les ressources de la terre avec une insouciance et un mépris des lois naturelles de plus en plus grand. Afin de jouir au maximum de la vie sur terre, on produit toujours plus, on consomme, on gaspille, on salit, on pollue à tour de bras. C'est un fait que nul ne peut démentir.

Cependant, non content de s'autodétruire, ce monde qui a rejeté Jésus-Christ et tout repère surnaturel, en est venu, dans un besoin de spiritualité, à diviniser la Terre, et a créer une nouvelle religion : l'écologie. Son premier commandement - « tu adoreras la terre et l'aimeras plus que tout » - prône une nouvelle morale moins contraignante, où l'on ne parle ni d'âme, ni de vertu, ni de respect de soi, ni de respect de Dieu ; en découle une nouvelle liturgie terre-à-terre : trier, réduire ses déchets, économiser l'énergie, recycler...

L'aberration suprême, c'est de voir au sein de l'Eglise des complices de cette désorientation.

Le Pape en 2015 consacre une encyclique entière à ce sujet, appelle aujourd'hui à une « Conversion écologique intégrale », participe à Rome au culte idolâtre de la Pachamama (la mère terre), quel scandale !

Que l'Eglise s'intéresse aux dérives du monde moderne pour y remédier n'est pas le problème. Respecter l'environnement, création de Dieu, est quelque chose de louable, et peut être un acte de charité si on y vise à préserver le bien du prochain. Le problème, c'est de voir une Eglise plus préoccupée de la santé de la terre que du salut éternel des âmes.

Cela ne date pas d'hier, déjà sous Jean XXIII les modernistes qui prirent le contrôle du concile s'intéressaient plus à la vie d'ici-bas, au bien-être, au confort qu'à ce qui nous élève à la vie éternelle. Ces hommes d'Eglise déforment petit-à-petit la théologie pour la rendre plus naturelle, réadaptent les vertus surnaturelles pour en faire des qualités communes, aménagent une morale moins exigeante et conçoivent un salut accessible à tous. Ce n'est pas étonnant d'entendre François, héritier du concile Vatican II, insister sur « le bien vivre », et « les droits des peuples et de la terre ».

Après une constatation socio-philosophique juste nous attendions du représentant de Dieu, une leçon pour corriger le vrai mal : le péché, premier désordre et cause de toutes ces dérives ; nous attendions les remèdes pour guérir du vice de l'envie. Mais de ces écrits nous ne tirons que des conseils naturels à saveur chrétienne et c'est vraiment regrettable mais aussi très dangereux !

On est amené à confondre l'ordre naturel et surnaturel. Prenez simplement ces citations de

Laudato si : « Il faut voir le monde comme sacrement de communion, comme manière de partager avec Dieu et avec le prochain une échelle globale » ; « Les créatures de ce monde ne se présentent plus à nous comme une réalité purement naturelle, parce que le Ressuscité les enveloppe mystérieusement et les oriente vers un destin de plénitude » ; « Le Christ a assumé en lui-même ce monde matériel et à présent, ressuscité, il habite au fond de chaque être, en l'entourant de son affection comme en le pénétrant de sa lumière » ; « l'Esprit, lien infini d'amour, est intimement présent au cœur de l'univers en l'animant et en suscitant de nouveaux chemins ».

Qu'en retenons nous ? Que le monde est sacré, que le salut peut se faire à travers son respect, que l'amour surnaturel, dont le Saint-Esprit est le principe, et l'amour de Dieu créant les choses naturelles sont identiques. Face à une telle confusion à quoi bon rechercher les choses d'en-haut ? Il ne reste plus qu'à suivre les flèches du logo de recyclage...



Abbé Denis QUIGLEY





"Hélas, j'ai souffert, infortunée.
J'ai enduré des maux.
Bien dignes lamentations !"



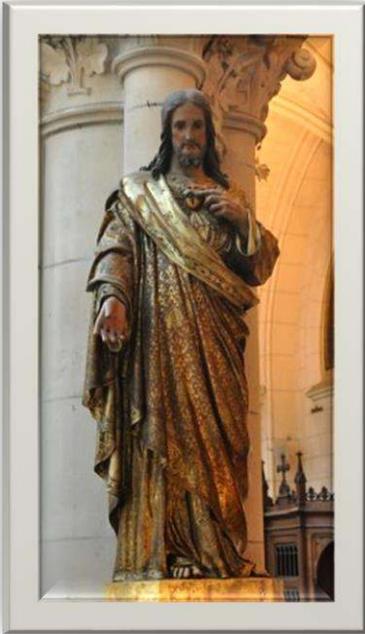
Ces mots tirés de *Médée*, d'Euripide, illustrent la situation de la France dans les mois qui suivirent la mort de Charles V. En **1388**, devenu majeur, Charles VI prend en main les destinées du pays d'une belle façon car un an plus tard, une trêve est conclue avec l'Angleterre. Cependant, en **1392**, au cours d'une chevauchée, près du Mans, un bruit résonne ! Se croyant sans doute attaqué, celui que l'on surnomme déjà le Bien-Aimé alors âgé de 24 ans, charge, tuant plusieurs membres de sa suite ! Les premiers signes des troubles mentaux qui l'affectèrent tout au long de sa vie avec plus ou moins de violence, se manifestent ici. Un peu plus tard, voulant s'assujettir le pouvoir, les Grands du Royaume notamment Louis d'Orléans, ennemi des anglais et le Bourguignon Philippe le Hardi enclin à la paix à cause de ses possessions flamandes, remercièrent les conseillers du père de Charles VI que son fils avait eu la sagesse de garder auprès de lui ! Malgré des tentatives de conciliation, la guerre finira par reprendre. Suivons l'engrenage fatal. A Londres, en **1399**, une nouvelle dynastie prend le pouvoir. Richard II, Plantagenet, cède la place à Henri IV, Lancastre. En **1407**, en plein Paris, Louis d'Orléans est assassiné par les soins de son rival dans la lutte du pouvoir, Jean sans Peur, fils de Philippe le Hardi. Paris ne bronche pas ; quant à Isabeau de Bavière épouse du roi, elle obtient le pardon de l'assassin. Pourtant, le beau-père du fils du défunt prend la tête des opposants. Henri V, profitant du désordre français débarque mais face à la dysenterie qui frappe son armée, il souhaite rembarquer à Calais. Cependant, désirant en découdre, la chevalerie française qui n'a pas retenu les leçons du passé, le rattrape. L'endroit n'est certainement pas le meilleur mais surtout les dissensions qui sont bien réelles poussent le duc de Bourgogne qui n'a pas confiance à retirer ses troupes. Azincourt en **1415** sera donc un épouvantable désastre supplémentaire ! 10 000 hommes restent sur le terrain et Charles d'Orléans partira comme prisonnier pendant 25 ans en Angleterre. La rivalité fratricide entre les Armagnacs et les Bourguignons se fait sentir sur les terres normandes d'une cruelle façon mais également à Paris. Les d'Armagnacs y sont les maîtres amoindrissant le pouvoir de Charles VI. Isabeau est recueillie par Jean sans Peur mais suite à une habile politique fiscale, en juin **1418**, les Bourguignons s'emparent de

la capitale, non sans un bain de sang. En décembre de cette année, le Dauphin, futur Charles VII, se nomme régent du royaume tout en s'enfuyant à Bourges. Devant cette division des français, Henri V revient avec une forte armée et en moins de deux ans, il s'empare du duché de Normandie. Rouen tombe en **1419** ! Malheureusement au cours d'une ultime tentative de conciliation, Jean sans Peur est assassiné sur le pont de Montereau quelques mois plus tard. Pour venger son père, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, d'accord avec la reine Isabeau, signe avec Henri V le désastreux traité de Troyes, **1420**. La France est ainsi livrée aux Anglais. Henri V épouse la fille de Charles VI, prend le titre de régent en **1421** puis à la mort du roi, il devait hériter de la couronne de France à l'exclusion de Charles « soi-disant Dauphin ». Le souverain anglais fit une entrée triomphale dans la capitale au côté du roi Charles VI définitivement malade. Le pays n'a jamais été autant divisé. Au sud de la Loire s'exerce l'autorité du Dauphin, le nord-ouest est tenu par les anglais et le reste du pays est dirigé par la Bourgogne. Cependant, le destin avance ! En **1422**, Henri V décède, suivi le 21 octobre de Charles VI. Henri VI, le successeur sur le trône anglo-français a 8 mois. Aussi son oncle, le duc de Bedford, installé à Paris exerce une nouvelle régence. Le 30 octobre, le Dauphin alors âgé de 19 ans se proclame roi de France sous le nom de Charles VII. On connaît son surnom : "Roi de Bourges". Pourtant tout n'est pas encore joué. Le Languedoc lui offrit des subsides avant - et ceci honore notre région - l'irruption de Jeanne d'Arc sur la scène nationale. De plus, le frère du régent s'attaque au frère du duc de Bourgogne, ce qui fragilise l'entente avec l'Angleterre et dans le même temps, les Armagnacs sont éloignés du pouvoir. Les assassins du père de Philippe le Hardi ne sont plus là pour empêcher une future réconciliation des princes. Enfin, à travers les possessions anglaises, le mécontentement gronde car l'annexion apportent la famine, la guerre et les taxes ! Pour le régent Bedford, il fallait en finir définitivement. Malgré une entente écossaise qui lui fournit des archers, le "gentil Dauphin" voit revenir les anglais en **1428** devant Orléans ! Tout est en place pour la dernière partie de ce terrible drame.

Frère Pascal



Le mois du Sacré-Cœur !



Parole de Jésus à Sainte Marguerite Marie.

« Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour... »

Et nous?

Que ferons-nous ?

 50 ans
de la Fraternité Saint Pie X



Pèlerinage du Christ-Roi

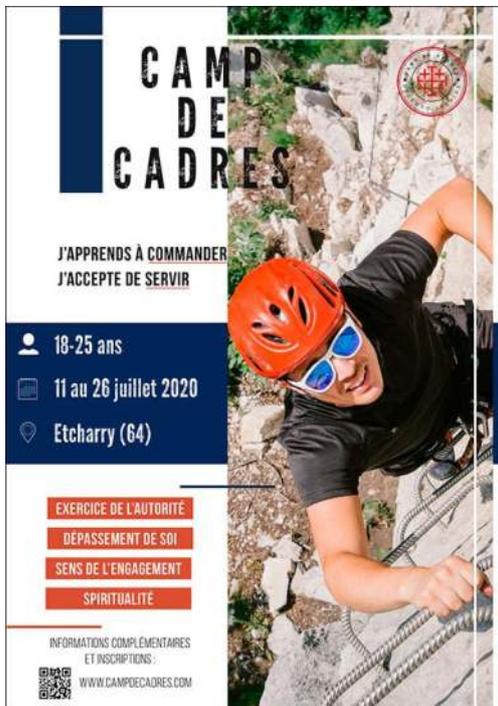
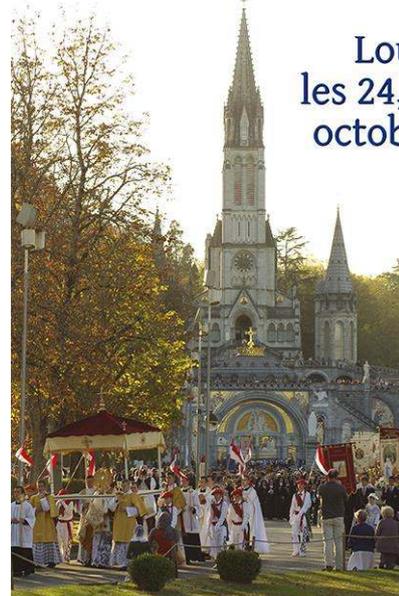
Lourdes
les 24, 25 et 26
octobre 2020

Messe d'ouverture à 14h30
le samedi 24 octobre
à la basilique Saint Pie X

**Organisation
du pèlerinage**
École Saint Michel Garicoitz
Château Oihenartia
64120 ETCHARRY
64e.etcharry@fsspx.fr

**Inscription
malades et bénévoles**
02.40.06.51.68

Hébergement
consulter la liste des hôtels



CAMP DE CADRES

J'APPRENDS À COMMANDER
J'ACCEPTÉ DE SERVIR

18-25 ans
11 au 26 juillet 2020
Etcharry (64)

EXERCICE DE L'AUTORITÉ
DÉPASSEMENT DE SOI
SENS DE L'ENGAGEMENT
SPIRITUALITÉ

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ET INSCRIPTIONS :
WWW.CAMPDECADRES.COM

En Aveyron

Près de Rodez

À Lestang 12390 Auzits (chapelle privée, passer le portail)

Messe le 13/06 à 18h30 et le 14/06 à 10h30

Messe le 27/06 à 18h30 et le 28/06 à 10h30

Près de Millau

Château de Cabanous 12100 St-Georges-de-Luzençon

Messe le 14/06 à 17h

Messe le 28/06 à 17h

Catéchisme des enfants : le 27/06 à 15h15

Prieuré Saint-François-de-Sales
1 rue Neuves-des-Horts
34690 FABREGUES
Tel : 09 81 28 28 05
@ : 34p.fabregues@fsspx.fr

Coordonnées

Abbé Berthe : 09 81 28 28 05
louismarie.berthe@gmail.com
Abbé Quigley : 06 95 56 89 86
Abbé Scarcella : 07 83 89 46 00
Frère Pascal : 06 40 14 49 57